



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°11 de la Commission Jeunes

Réunion du :	Jeudi 11 avril 2024
A :	16h00
Présidence :	M. Emmanuel ANGONIN
Présents :	MM. Jean Claude CLERC, Fabrice DUTY, Didier VINCENT
Excusés :	Mickael LUCAS, Christophe PULICE, Daniel STEPANOFF
Assiste :	M. Nicolas THABARD

1. Finale Festival U11

La Commission prend connaissance des résultats des plateaux du 2^{ème} tour et désigne les 16 équipes finalistes :

Arcade Foot Pays Lunetier	La Joux FCC
Archelange/Rochefort/Moissey	Lons le Saunier RC
Bresse Jura Foot	Macornay FC
Champagnole FC	Mont sous Vaudrey CCSVA
Dole Crissey PS	Montmorot O.
Jura Dolois Foot	Poligny Grimont FC
Jura Nord Foot	Ravilloles Crozets ES
Jura Sud Foot	Triangle d'Or Jura Foot

La Commission rappelle que

- ✓ La finale se déroulera le samedi 27 avril à Molinges
- ✓ Une équipe a le droit à 4 joueurs ou joueuses mutation dont maximum 1 hors période.
- ✓ Les équipes doivent se présenter avec 12 joueurs ou joueuses
- ✓ La présentation du listing des licences sera obligatoire.
- ✓ Chaque équipe représentera une nation qualifiée pour l'Euro 2024

2. Coupe du Département/Crédit Mutuel U15 et U18

2.1. Coupe du Département/Crédit Mutuel U15

La commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission des Règlements du 27 mars et valide les équipes qualifiées pour les ¼ de finale :

Bresse Jura Foot ; GJ Cœur du Jura ; Jura Lacs Foot ; Jura Nord Foot ; Lons RC ; Ent. Macornay/Montmorot/Courlaoux ; GJ Porte du Jura ; CS Viry

2.2. Coupe du Département/Crédit Mutuel U18

La commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission d'Appel du 10 avril et valide les équipes qualifiées pour les ¼ de finale :

Arcade Foot Pays Lunetier ; GJ Cœur du Jura ; Dole Crissey PS ; Grandvaux Foot ; Haut Jura FC ; Jura Nord Foot ; Mont sous Vaudrey CCSVA ; Mouchard Arc et Senans FC.

Nicolas THABARD
Secrétaire de Séance

Emmanuel ANGONIN
Président